

CO'giter

Une bonne gestion pour une grande ambition

Le budget 2023 de la Métropole s'inscrit dans le cadre d'une programmation pluriannuelle volontaire sans précédent de 2,5 milliards d'euros qui accompagne la transition écologique et solidaire. Des investissements pour mieux se déplacer, renforcer la solidarité territoriale, soutenir l'activité économique et l'emploi, mieux gérer les risques majeurs et les milieux aquatiques, moderniser les équipements culturels et sportifs, préserver l'environnement... Et ce, grâce à une gestion attentive et une reprise de l'activité économique, malgré la flambée de l'énergie et la hausse des taux d'intérêt.

1,57

MILLIARD D'EUROS,

C'EST LE MONTANT DU BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA MÉTROPOLE. 735 MILLIONS EN FONCTIONNEMENT ET 834 MILLIONS EN INVESTISSEMENT DONT 450 MILLIONS EN DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT.

« La dynamique de nos entreprises nous permet d'investir »

La Métropole maintient le cap. Après la crise du Covid et face au choc énergétique, elle s'engage pour soutenir l'emploi et poursuit la transition écologique et solidaire. Interview de Renaud Calvat, premier vice-président délégué aux Finances, maire de Jacou.

« Nous pouvons investir aujourd'hui en grande partie grâce aux effets de notre politique en faveur du développement économique »



Renaud Calvat, premier vice-président délégué aux Finances

Quelles sont les conséquences de la crise énergétique sur le budget 2023 ?

R.C. : Notre budget est fortement impacté par ce choc énergétique sans précédent (voir ci-contre). D'autant plus que notre intercommunalité est très intégrée, c'est-à-dire qu'elle gère la plupart des équipements des communes (médiathèques, piscines...). Mais cette crise nous pousse à maintenir le cap de notre programmation pluriannuelle d'investissement pour accompagner la transition écologique et solidaire du territoire plus que jamais indispensable. La pire des choses serait de ne rien faire !

Quel est le montant de ces investissements ?

R.C. : Plus de 450 millions d'euros en 2023. Nous n'avons jamais autant investi sur ces 30 dernières années. Une politique volontariste pour construire une métropole moderne adaptée au changement climatique et qui aide ses habitants à changer de modes de vie (voir pages 16 à 19). Ce sont des busstrams, une ligne 5 de tramway, des pistes cyclables, une flotte de véhicules verts, de la rénovation énergétique, la sécurisation de nos réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants, des équipements et une politique zéro déchet pour ne plus avoir à les exporter... Autant de réalisations et d'engagements que nous tenons pour rattraper le retard. Nous sommes contraints à faire « deux mandats en un », comme le souligne le président Michaël Delafosse. Nous nous en sortons ensemble, grâce à nos politiques publiques, mais pas sans les changements individuels de tous les habitants du territoire.

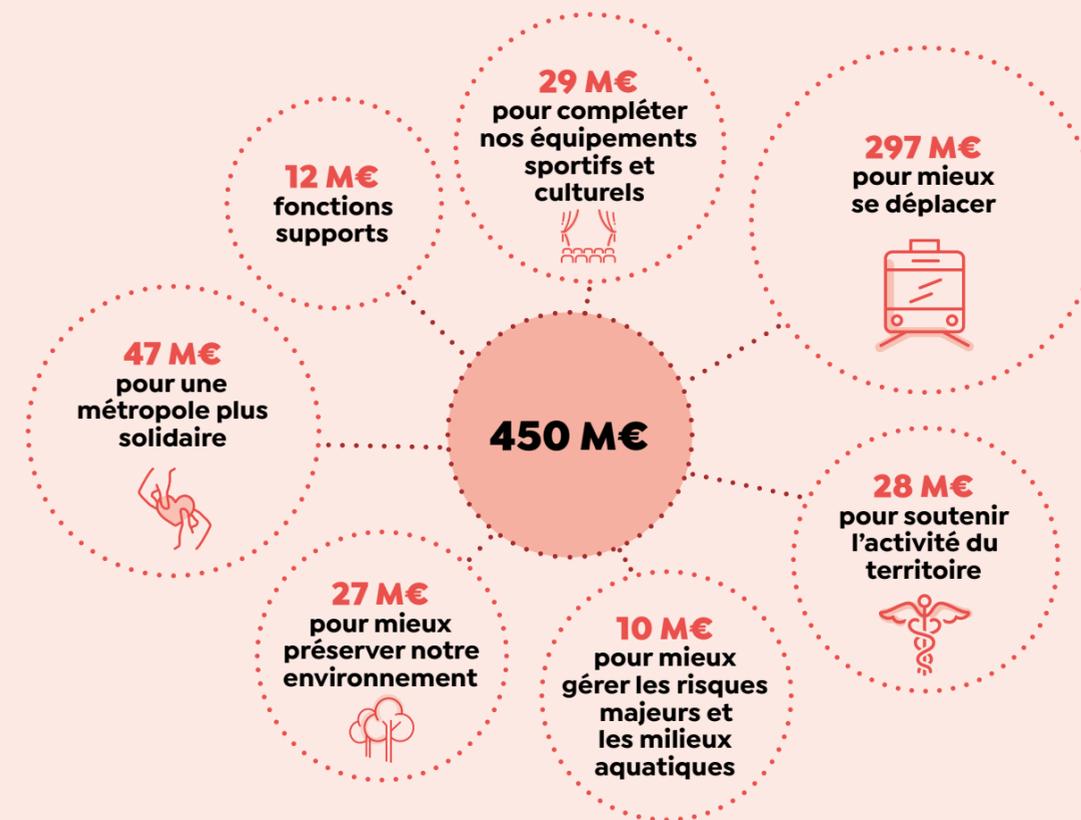
Comment réussissez-vous à investir autant ?

R.C. : Cela nécessite une gestion très attentive où chaque euro dépensé doit être utile. Si nous pouvons investir aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux effets de notre politique en faveur du développement économique. Nous sommes une des métropoles les plus dynamiques de France pour la création d'entreprises ! Notre commande publique, qui s'élevait à 505 millions d'euros en 2022, bénéficie aux entreprises et à l'emploi. Résultat, nos recettes de la fiscalité économique sont en hausse et on peut investir pour tous les habitants du territoire. C'est un cercle vertueux. Tout cela est possible grâce aux bonnes relations entretenues avec les chambres consulaires, le monde économique et les collectivités locales. L'unité du territoire nous permet d'avancer.

La grande mesure du mandat est la gratuité des transports ; comment la financez-vous ?

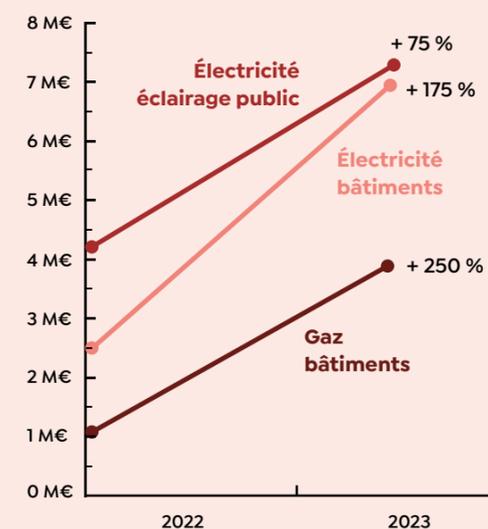
R.C. : La gratuité des transports est largement financée par le versement mobilité. Cette contribution, créée par la loi d'orientation des mobilités, est due par tous les employeurs qui embauchent plus de 10 salariés. Elle permet spécifiquement de financer les transports en commun. Avec 12 % d'entreprises supplémentaires participant au versement mobilité en 2022, notre territoire démontre une attractivité économique retrouvée. Le montant total attendu pour 2023 est de 111 millions d'euros. C'est une juste répartition des richesses.

450 millions d'euros de dépenses d'équipement en 2023



L'impact du choc énergétique :

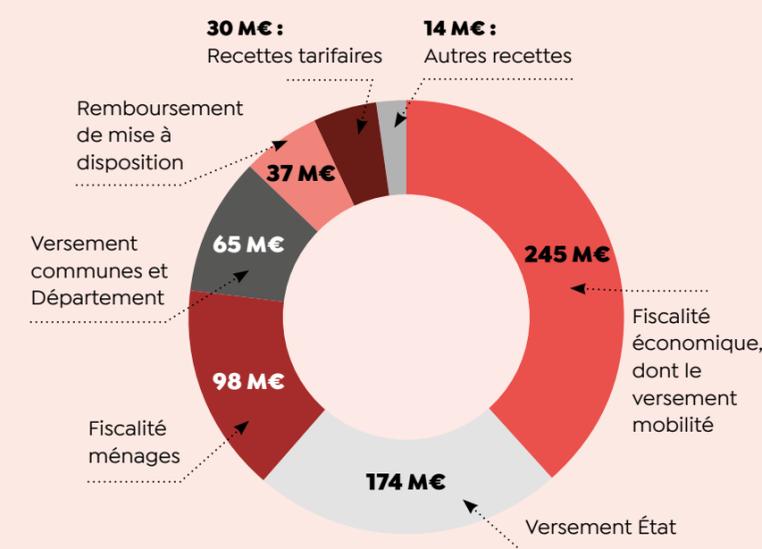
Estimation de l'impact du coût de l'énergie sur le budget en M€



Un surcoût potentiel de 11 M€ en 2023, auquel s'ajoute le surcoût énergie pour le délégataire TaM estimé à 10 M€.

Les recettes de fonctionnement :

663 millions d'euros



La fiscalité économique est la principale source financière de la Métropole. Elle représente 36,95 % des recettes de fonctionnement.

Des investissements durables

Les investissements de la Métropole se déclinent, à l'image de son budget 2023, à travers six grandes orientations : mieux se déplacer, soutenir l'activité du territoire, gérer les risques majeurs et préserver les milieux aquatiques, préserver l'environnement, compléter les équipements culturels et sportifs et pour une Métropole plus solidaire. Voici les grands projets⁽¹⁾.



À Montpellier, les fondations de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau seront renforcées pour 2 millions d'euros.

20 M€

COMPLÉTER LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Avec la candidature de Montpellier comme Capitale Européenne de la Culture 2028 (voir p. 4 - 7), l'art et la culture sont des vecteurs puissants de liens, de sens et de désir pour affronter les grands défis de notre époque. C'est un investissement de 16,6 M€ qui est consacré à la culture. Il a pour but de favoriser l'accès à la culture via le réseau de lecture publique (modernisation du système à la suite de l'automatisation du réseau de la médiathèque Émile-Zola : 0,6 M€, le renforcement des fondations de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau (2 M€), de mettre en avant l'art public avec le Centre d'art contemporain, de finir le nouveau conservatoire à rayonnement régional (0,9 M€) et de compléter l'acquisition de matériel

de musique (0,7 M€), de poursuivre la politique ambitieuse d'expositions du musée Fabre et d'acquisitions (1,9 M€), d'offrir un espace pédagogique pour la jeunesse à l'Écolothèque, de soutenir les festivals et les manifestations culturelles ou d'accomplir des missions de programmation d'exposition et de médiation auprès des publics du musée Henri-Prades Lattara à Lattes, en créant un centre de conservation et d'études et d'un parcours archéologique (0,9 M€). Côté sport, parallèlement au soutien aux clubs et manifestations sportives, 12,6 M€ d'investissements sont consacrés à la réhabilitation de la piscine de la Motte Rouge (voir p. 34), ainsi que celle du Centre Nautique Neptune, de la piscine Jean Taris et de la piscine Pitot à Montpellier.

(1) Les montants des différentes opérations correspondent seulement à la part inscrite au budget 2023.



Tout comme les piscines de la Motte Rouge, Pitot et Jean Taris, le centre nautique Neptune (photo) sera réhabilité.



Le programme Mobilités actives pour le développement du vélo et de la marche est une priorité.

297 M€

MIEUX SE DÉPLACER

Pour répondre au défi de la transition écologique, 2023 est l'année d'une stratégie ambitieuse des mobilités avec la mise en gratuité permanente des transports publics pour l'ensemble des habitants de la Métropole, dès le 21 décembre. Cette liberté d'utiliser la totalité du réseau TaM (bus et tramway) est couplée à la réalisation de la ligne 5 de tramway, à l'autorisation de programme « Mobilités actives » à destination des vélos et piétons (150 M€), à l'extension de la ligne 1 de tramway jusqu'à la gare Sud de France, à la création de cinq lignes de bustram (6,5 M€), au doublement de la ligne 3 de tramway de la station Boirargues à Lattes jusqu'à celle du parc des expositions à Pérols (0,8 M€), mais aussi à la modernisation du réseau de tramway (acquisition de matériel roulant tramway pour 27,9 M€ dans le cadre d'une enveloppe de 180 M€) et à l'amélioration du réseau (13 M€), ou la mise aux normes des quais de bus et soutien GIHP (2,1 M€)... Des investissements pour développer les mobilités alternative cyclistes et piétonnes (29,8 M€), pour le covoiturage (0,5 M€), la ZFE et le développement de la logistique et transport de marchandises en ville (0,4 M€). Le tout couplé à la rénovation et l'embellissement du cœur piéton de la métropole (18,5M€) pour la Comédie/Esplanade/Triangle et le secteur Foch/Peyrou/Arceaux. Le budget 2023, c'est aussi une mobilité routière plus sûre et concertée avec les communes du territoire (48,4 M€ pour les différents pôles). Ainsi que le financement de projets structurants du



Les futurs bustram seront mis en service en 2025.

plan d'urgence mobilités zéro-carbone : chaussée structure RM66 (0,9 M€), barreau ZAC de la Lauze à Saint-Jean-de-Védas (1,2 M€), giratoire RM5/RM5E13 à Pignan (1,2 M€), giratoire de Villeneuve-les-Maguelone RM5/RM185 (1,1 M€), traversées de Sussargues et Restinclières (0,7 M€) ou programme de remise à niveau du patrimoine d'ouvrage d'art (1 M€). 6,2 M€ seront alloués à l'éclairage public et 1,2 M€ à l'amélioration de la sécurité des axes les plus accidentogènes. Sans oublier la participation aux études des grandes infrastructures (0,8 M€) dont celles de la ligne ferroviaire Nîmes-Montpellier-Perpignan ou de la déviation Est de Montpellier.

Les rames de la ligne 5 de tramway sont signées par l'artiste Barthélémy Togo.



MIEUX PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

9 M€ sont investis dans la gestion des déchets. Afin de proposer une collecte vertueuse des déchets, la rénovation des déchèteries (1 M€), la mise en place de colonnes d'apport volontaire (emballages, papier, verre), conteneurs enterrés et bacs roulants (1,5 M€) sont budgétisées. L'achat de nouveaux véhicules de collecte (GNV) (3,2 M€) et des études et travaux sur des ressourceries seront aussi financés (0,4 M€). Le traitement des déchets coûtera 22,85 M€ pour le transport et la prise en charge extérieure des déchets, 2,1 M€ pour la mise en place de la collecte des biodéchets. Le tout sera couplé à des actions de sensibilisation pour un meilleur tri et plus de compostage. Afin de préserver les espaces agricoles et naturels, la Métropole consacre 1,7 M€ à l'action foncière et immobilière en matière agricole. Elle développe une politique agroécologique et alimentaire (0,9 M€ fonctionnement + investissement) et modernise le MIN de Montpellier. La préservation des parcs, espaces verts et renouvellement du patrimoine végétal est aussi au budget (2,1 M€). C'est aussi une Métropole qui montre l'exemple, en optant pour une rénovation thermique et énergétique de ses bâtiments (2,3 M€), pour une flotte de véhicules décarbonés (3,3 M€) ou pour des projets d'énergies renouvelables photovoltaïques (0,3 M€).

27 M€



La collecte des biodéchets est une des priorités de la politique zéro déchet.

MIEUX SOUTENIR L'ACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole de Montpellier doit savoir faire face au défi économique et soutenir les acteurs de l'économie et de l'innovation. Notamment en portant le projet MedVallée (6,7 M€), le grand pôle économique autour de la santé, l'environnement, l'alimentation et le bien-être ou avec l'agence de développement économique et le développement de la ZAC Cambacères et l'ouverture de la Halle de l'innovation. La Métropole aménage le territoire sur différents périmètres : Ode à la Mer à Pérols et Lattes, ZAC Cambacères, requalification de la Lauze à Saint-Jean-de-Védas, Parc du Salaison à Vendargues,

20 M€

ZAC Charles Martel extension à Villeneuve-lès-Maguelone, Mijoulan Naussargues à Saint-Georges d'Orques (4,3 M€). Poursuite de l'action foncière et immobilière d'entreprise et d'artisanat (3,2 M€) sans oublier le tourisme.



Le projet MedVallée fera rayonner la Métropole comme pôle mondial d'excellence en santé globale.

UNE MÉTROPOLE PLUS SOLIDAIRE

En 2023, La Métropole investit 19,7 M€ dans les opérations de rénovation urbaine des quartiers Cévennes et Mosson. Notamment 4,5 M€ en soutien aux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements locatifs, 7,8 M€ d'aides aux bailleurs sociaux et propriétaires privés pour les logements anciens dégradés et la rénovation de l'habitat privé, 2,7 M€ d'aides aux ménages

en grande précarité et aux associations œuvrant dans l'accompagnement social via le Fonds de Solidarité Logement (FSL), ainsi que 1 M€ pour la création d'un Organisme foncier solidaire. Parallèlement, via le programme « Éco Cité-Ville de demain » et le dispositif « Rénov/Énergie », elle consacre 4,2 M€ à la rénovation énergétique des logements privés sur l'ensemble de son territoire dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial solidaire. 3,1 M€ sont alloués à la création d'un réseau d'aire d'accueil des gens du voyage, 1,3 M€ investi dans le nouveau cimetière intercommunal. Un fonds d'équipement aux communes sera doté de 2 M€ et 1 M€ permettra de soutenir les centres-bourgs et le patrimoine des communes.

47 M€


GÉRER LES RISQUES MAJEURS ET PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

Pour protéger la population, prévenir les risques majeurs et préserver les milieux aquatiques, des investissements (12,5 M€) sont faits dans le cadre du PAPI Lez Basse vallée de la Mosson sur le Coulazou à Fabrègues, le Rieumassel à Grabels et la Mosson à Juvignac. Dans le cadre du schéma hydraulique du Verdanson des travaux de protection

du CHU sont menés à Montpellier. La restauration écologique des cours d'eau et la modernisation des ouvrages hydrauliques sont aussi budgétisées. Par ailleurs, une contribution de 18,5 M€ est allouée au SDIS et des travaux de création ou de remplacement des poteaux incendie et d'extension de réseaux seront financés pour 1,1 M€. L'année 2023, c'est également la mise en place d'une nouvelle tarification éco-solidaire de l'eau.